

MASTER - Psychologie (fiche nationale)

Active

Nomenclature du niveau de qualification : **niveau 7**
Code(s) NSF :

124 : Psychologie

Date d'échéance de l'enregistrement : **01-01-2024****N° de fiche**
RNCP32277**CERTIFICATEUR(S)**

Nom légal	Nom commercial	Site internet
Institut national supérieur des sciences agronomiques de l'alimentation et de l'environnement (AgroSup DIJON)	-	http://www.agrosupdijon.fr (http://www.agrosupdijon.fr)
Aix-Marseille Université	-	http://www.univ-amu.fr (http://www.univ-amu.fr)
Conservatoire national des arts et métiers	-	http://www.cnam.fr (http://www.cnam.fr)
Université d'Angers	-	-
Université de Bordeaux	-	http://www.u-bordeaux.fr (http://www.u-bordeaux.fr)
Université de Bourgogne - Dijon	-	http://www.u-bourgogne.fr (http://www.u-bourgogne.fr)
Université de Bretagne Occidentale - Brest	-	http://www.univ-brest.fr (http://www.univ-brest.fr)
Université de Caen Normandie	-	http://www.unicaen.fr (http://www.unicaen.fr)
Université Clermont Auvergne	-	http://www.uca.fr (http://www.uca.fr)
Université de Lille	-	-
Université de Nantes	-	http://www.univ-nantes.fr (http://www.univ-nantes.fr)
Université de Nîmes	-	http://www.unimes.fr (http://www.unimes.fr)
Université de Picardie Jules Verne - Amiens	-	http://www.u-picardie.fr (http://www.u-picardie.fr)
Université de Poitiers	-	http://www.univ-poitiers.fr (http://www.univ-poitiers.fr)
Université de Rouen	-	http://www.univ-rouen.fr (http://www.univ-rouen.fr)
Université de Strasbourg	-	http://www.unistra.fr (http://www.unistra.fr)
Université de Tours	-	-
Université Grenoble Alpes	-	-
Université Jean Jaurès - Toulouse 2	-	http://www.univ-tlse2.fr (http://www.univ-tlse2.fr)
Université Lumière - Lyon 2	-	http://www.univ-lyon2.fr (http://www.univ-lyon2.fr)
université de Nice	-	-
Université Paris 8 - Vincennes-Saint-Denis	-	http://www.univ-paris8.fr (http://www.univ-paris8.fr)
Université Paris Descartes - Paris 5	-	http://www.univ-paris5.fr (http://www.univ-paris5.fr)
Université Paris Diderot - Paris 7	-	http://www.univ-paris-diderot.fr (http://www.univ-paris-diderot.fr)
Université Paris-Ouest-Nanterre-La Défense - Paris 10	-	http://www.u-paris10.fr (http://www.u-paris10.fr)
Université Paul Valéry - Montpellier 3	-	http://www.univ-montp3.fr (http://www.univ-montp3.fr)
Université Savoie Mont Blanc - Chambéry	-	http://www.univ-savoie.fr (http://www.univ-savoie.fr)

RÉSUMÉ DE LA CERTIFICATION**Activités visées :**

- Administration de la preuve expérimentale dans l'analyse des comportements humains
- Utilisation de la connaissance scientifique dans de vastes domaines d'applications sur le comportement humain (en santé, neuropsychologie, éducation, management, ressources humaines, ergonomie cognitive, comportement social ou politique, etc.)
- Analyse des problématiques psychologiques, des activités, relations et organisations humaines
- Évaluation, diagnostic
- Prévention, soin, accompagnement des personnes
- Conduite de projet et d'intervention
- Conseil, recrutement, formation
- Conduite d'une démarche de recherche
- Production et transmission de connaissances

Compétences attestées :

- Capacité de recueil et d'analyses de preuves expérimentales guidées par les connaissances scientifiques les plus actualisées sur le comportement humain
 - Établir un diagnostic permettant l'élaboration de propositions d'intervention en psychologie théoriquement fondées
 - Accompagner le changement individuel et/ou organisationnel
 - Inscrire son activité dans le respect des règles déontologiques et éthiques et de la législation du travail et des cadres institutionnels
 - Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention
 - Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine
 - Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale
 - Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines
 - Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines
 - Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux
 - Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
- Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère
 - Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles
 - Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe
 - Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
 - Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité
 - Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale

Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles proposées dans le cadre de la mention au niveau national.

Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.

Modalités d'évaluation :**BLOCS DE COMPÉTENCES**

N° et intitulé du bloc	Liste de compétences	Modalités d'évaluation
RNCP32277BC01 Usages avancés et spécialisés des outils numériques	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention - Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine 	
RNCP32277BC02 Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés	<ul style="list-style-type: none"> - Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale - Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines - Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines - Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux - Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation 	
RNCP32277BC03 Communication spécialisée pour le transfert de connaissances	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation - Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère 	
RNCP32277BC04 Appui à la transformation en contexte professionnel	<ul style="list-style-type: none"> - Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles - Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe - Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif - Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité - Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale 	

Description des modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par équivalence :

SECTEUR D'ACTIVITÉ ET TYPE D'EMPLOI

Secteurs d'activités :

- M : Activités spécialisées, scientifiques et techniques
- N : Administration des entreprises
- O : Administration publique
- S : Autres activités de services (associations)
- Q : Santé humaine et action sociale

Type d'emplois accessibles :

- Psychologue
- Psychologue de l'Éducation Nationale
- Psychologue du travail
- Neuropsychologue
- Formateur en psychologie
- Ingénieur d'étude (sciences humaines et médicales)
- Ingénieur Cogniticien
- Cadre dirigeant de structures médicosociales ou d'insertion professionnelle
- Chargé(e) d'étude ou de recherche en psychologie et sciences cognitives
- Responsable, consultant(e) et conseiller(ère) de formation et de dispositifs de formation
- Conseiller(ère) en insertion professionnelle, évaluation du potentiel professionnel
- Conseiller en bilan de compétences, en insertion professionnelle et carrières
- Concepteur(trice) de stratégies éducatives intégrant les nouvelles technologies
- Consultant(e) dans le domaine de l'approche fondamentale et appliquée de la cognition
- Conseiller en insertion professionnelle
- Responsable RH, GPEC
- Responsable du recrutement
- Chargé d'études en sciences humaines

Code(s) ROME :

- K1104 - Psychologie
- K2112 - Orientation scolaire et professionnelle
- K2401 - Recherche en sciences de l'homme et de la société
- K1207 - Intervention socioéducative
- K1801 - Conseil en emploi et insertion socioprofessionnelle

Références juridiques des réglementations d'activité :

La profession de psychologue est la seule profession réglementée, gérée par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

L'obtention du titre de Psychologue est conditionnée par une formation complète de Psychologie (Licence ET Master) et le respect des conditions de stage définies par l'Arrêté du 19 mai 2006 relatif aux modalités d'organisation et de validation du stage professionnel prévu par le décret no 90-255 du 22 mars 1990 modifié fixant la liste des diplômes permettant de faire usage professionnel du titre de psychologue.

Les titulaires d'une Licence et d'un Master de psychologie sont autorisés à faire usage du titre de psychologue selon les textes en vigueur et sont reconnus par le Répertoire français d'Automatisation des listes (ADELI).

Tous les parcours du Master mention Psychologie donnent accès au titre professionnel de psychologue, sous réserve d'avoir acquis précédemment la Licence de psychologie sans équivalence et d'avoir effectué au minimum 500 heures de stage encadré par un psychologue référent ayant au moins trois ans d'activité professionnelle.

VOIES D'ACCÈS

Le cas échéant, prérequis à la validation des compétences :

Validité des composantes acquises :

Voie d'accès à la certification	Oui	Non	Composition des jurys
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat d'apprentissage	X		Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Après un parcours de formation continue	X		Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements

En contrat de professionnalisation	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Par candidature individuelle	X	-
Par expérience	X	Composition définie par le Code de l'éducation : article L613-4 modifié par la loi n°2016-1088 du 8 août 2016 - art. 78

	Oui	Non
Inscrite au cadre de la Nouvelle Calédonie		X
Inscrite au cadre de la Polynésie française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES, CERTIFICATIONS OU HABILITATIONS

Lien avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations : Non

Certifications professionnelles, certifications ou habilitations en équivalence au niveau européen ou international :

Certifications professionnelles enregistrées au RNCP en équivalence :

N° de la fiche	Intitulé de la certification professionnelle reconnue en équivalence	Nature de l'équivalence (totale, partielle)

Liens avec des certifications et habilitations enregistrées au Répertoire spécifique :

BASE LÉGALE

Référence des arrêtés et décisions publiés au Journal Officiel ou au Bulletin Officiel (enregistrement au RNCP, création diplôme, accréditation...):

Date du JO / BO	Référence au JO / BO
-	AgroSup Dijon, arrêté du : 11/04/2017 Aix-Marseille Université, arrêté du : 17/05/2018 Cnam Paris, arrêté du : 24/08/2016 Université d'Angers, arrêté du : 28/09/2017 Université de Bordeaux, arrêté du : 26/05/2016 Université de Bourgogne - Dijon, arrêté du : 18/04/2017 Université de Bretagne Occidentale - Brest, arrêté du : 25/07/2017 Université de Caen Normandie, arrêté du : 28/09/2017 Université de Clermont Auvergne, arrêté du : 23/03/2017 Université de Lille, arrêté du : 17/06/2015 Université de Nantes, arrêté du : 19/07/2017 Université de Nîmes, arrêté du : 19/01/2018 Université de Picardie Jules Verne - Amiens, arrêté du : 22/03/2018 Université de Poitiers, arrêté du : 24/09/2018 Université de Rouen, arrêté du : 28/09/2017 Université de Strasbourg, arrêté du : 28/08/2018 Université de Tours, arrêté du : 22/05/2018 Université Grenoble Alpes, arrêté du : 11/07/2016 Université Jean-Jaures - Toulouse 2, arrêté du : 15/04/2016 Université Lumière - Lyon 2, arrêté du : 23/05/2016 Université Nice , arrêté du : 29/05/2018 Université Paris 8 - Vincennes-Saint-Denis, arrêté du : 30/06/2017 Université Paris Descartes - Paris 5, arrêté du : 04/04/2016 Université Paris Diderot - Paris 7, arrêté du : 11/09/2014 Université Paris-Ouest-Nanterre-La Défense - Paris 10, arrêté du : 30/06/2017 Université Paul Valéry - Montpellier 3, arrêté du : 23/03/2018 Université Savoie Mont Blanc - Chambéry, arrêté du : 24/06/2016

Référence au(x) texte(s) réglementaire(s) instaurant la certification :

Date du JO / BO	Référence au JO / BO

-	<ul style="list-style-type: none"> - Arrêté du 22 janvier 2014 fixant les modalités d'accréditation d'établissements d'enseignement supérieur - Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master - Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master, publié au J.O du 27 avril 2002 - Arrêté du 4 février 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de master - Arrêté du 30 juillet 2018 modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master
---	---

Référence autres (passerelles...) :

Date du JO / BO	Référence au JO / BO
-	<ul style="list-style-type: none"> - Décret VAE – Code de l'éducation : article L 613-3 modifié par la loi n° 2015-366 du 31 mars 2015 - Décret n° 2017-1135 du 4 juillet 2017 relatif à la mise en œuvre de la validation des acquis de l'expérience

Date du premier Journal Officiel ou Bulletin Officiel :**POUR PLUS D'INFORMATIONS****Statistiques :****Lien internet vers le descriptif de la certification :**

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

AgroSup Dijon (<http://www.agrosupdijon.fr/master/psychologie>)
 Aix-Marseille Université (<http://univ-amu.fr/master/psychologie>)
 Cnam Paris (<http://www.cnam.fr/master/psychologie>)
 Université d'Angers (<http://www.univ-angers.fr/master/psychologie>)
 Université de Bordeaux (<https://www.u-bordeaux.fr/master/psychologie>)
 Université de Bourgogne - Dijon (<http://u-bourgogne.fr/master/psychologie>)
 Université de Bretagne Occidentale - Brest (<https://www.univ-brest.fr/master/psychologie>)
 Université de Caen Normandie (<http://www.unicaen.fr/master/psychologie>)
 Université de Clermont Auvergne (<https://www.uca.fr/master/psychologie>)
 Université de Lille (<https://www.univ-lille.fr/master/psychologie>)
 Université de Nantes (<http://www.univ-nantes.fr/master/psychologie>)
 Université de Nîmes (<https://www.unimes.fr/master/psychologie>)
 Université de Picardie Jules Verne - Amiens (<http://www.u-picardie.fr/master/psychologie>)
 Université de Poitiers (<http://www.univ-poitiers.fr/master/psychologie>)
 Université de Rouen (<http://www.univ-rouen.fr/master/psychologie>)
 Université de Strasbourg (<https://www.unistra.fr/master/psychologie>)
 Université de Tours (<https://www.univ-tours.fr/master/psychologie>)
 Université Grenoble Alpes (<https://www.univ-grenoble-alpes.fr/master/psychologie>)
 Université Jean-Jaures - Toulouse 2 (<http://www.univ-tlse2.fr/master/psychologie>)
 Université Lumière - Lyon 2 (<https://www.univ-lyon2.fr/master/psychologie>)
 Université Nice (<http://unice.fr/master/psychologie>)
 Université Paris 8 - Vincennes-Saint-Denis (<https://www.univ-paris8.fr/master/psychologie>)
 Université Paris Descartes - Paris 5 (<https://www.parisdescartes.fr/master/psychologie>)
 Université Paris Diderot - Paris 7 (<https://www.univ-paris-diderot.fr/master/psychologie>)
 Université Paris-Ouest-Nanterre-La Défense - Paris 10 (<https://www.parisnanterre.fr/master/psychologie>)
 Université Paul Valéry - Montpellier 3 (<https://www.univ-montp3.fr/master/psychologie>)
 Université Savoie Mont Blanc - Chambéry (<https://www.univ-smb.fr/master/psychologie>)

Fiche au format antérieur au 01/01/2019

(<https://certifpro.francecompetences.fr/webapp/services/enregistrementDroit/downloadAncFormat/16852>)